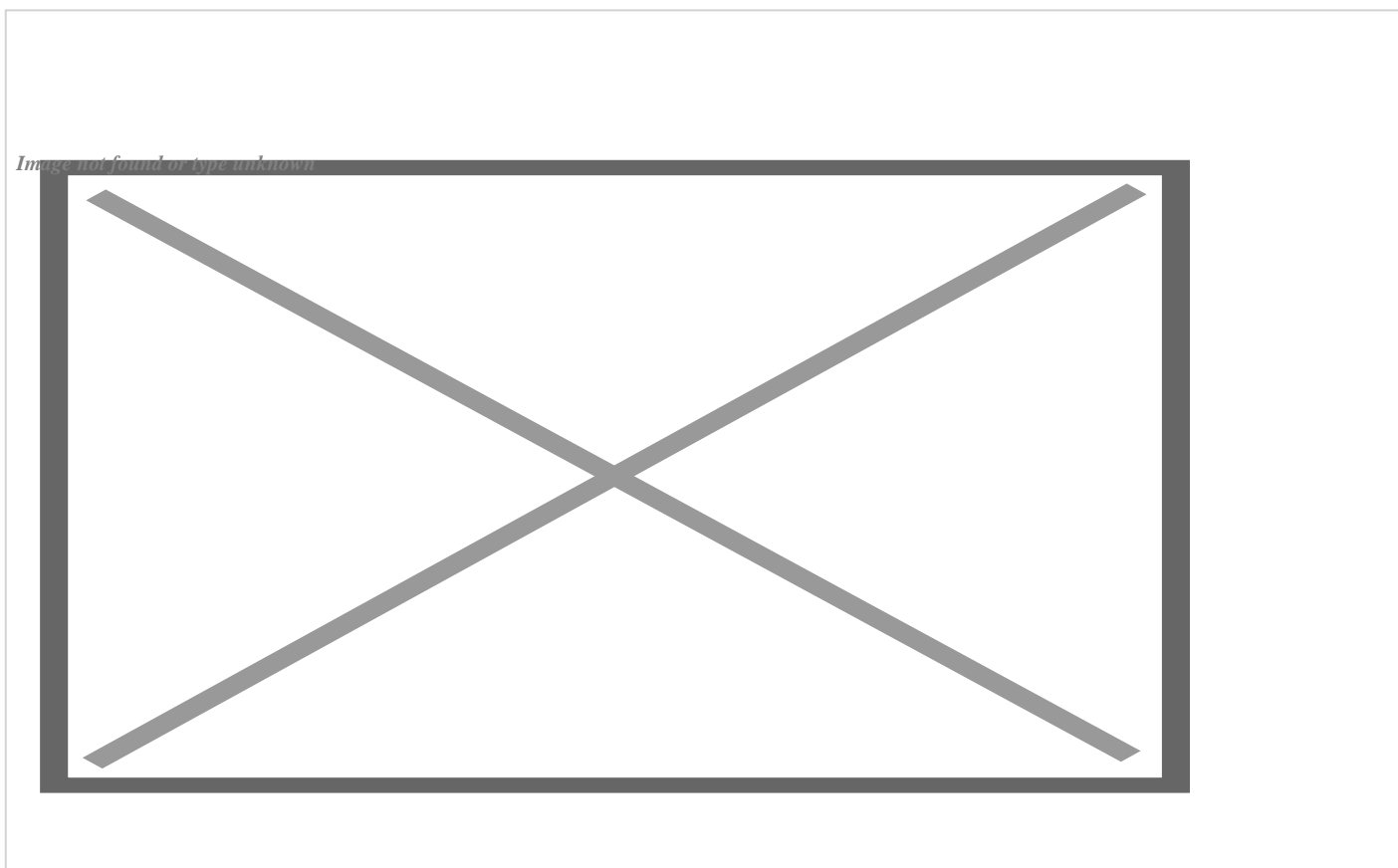


La République dominicaine commence la construction d'un mur frontalier avec Haïti



Saint-Domingue, 21 février (RHC) Le président de la République dominicaine, Luis Abinader, a présidé ce dimanche dans la province de Dasavon, le début de la construction d'un mur de 160 kilomètres de long le long de la frontière avec Haïti dans le but de freiner la migration irrégulière et la contrebande de marchandises.

Le mur aura environ 170 tours de surveillance et de contrôle, 71 portes d'accès et une clôture physique en béton armé et une structure métallique d'une hauteur de 3,90 mètres, que le président Abinader a appelé "intelligent" et inaugure sa construction, un an après la promesse faite par le chef d'état en ce sens.

Abinader a ainsi justifié le mur : "c'est une barrière qui bénéficiera aux deux pays car elle permettra de contrôler le commerce bilatéral, de réguler les flux migratoires pour combattre ainsi les mafias qui font du trafic de personnes, de lutter contre le trafic de drogue et d'armes".

En plus de "protéger les troupeaux des éleveurs et les cultures des producteurs agricoles, avec ce mur nous combattons de diverses manières le crime organisé qui a voulu prendre comme base d'opérations les frontières des deux pays. Les bénéfices pour les deux nations sera d'une grande importance" –a-t-il relevé-.

Abinader a déclaré que la République dominicaine ne peut ni gérer la crise politique et économique en Haïti, ni résoudre le reste de ses problèmes.

"J'insiste, une fois de plus, auprès des grandes nations du monde pour qu'elles viennent en aide à Haïti comme il se doit", a-t-il déclaré.

Pour notre part, "nous entendons continuer à entretenir de bonnes relations de voisinage, tout en redoublant d'efforts pour la protection de nos frontières et pour la défense de notre souveraineté", a-t-il souligné. (Source/Telesur)

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/286902-la-republique-dominicaine-commence-la-construction-dun-mur-frontalier-avec-haiti>



Radio Habana Cuba